Maison de la chimie

Rencontres parlementaires sur l'Audiovisuel

# Une nouvelle voie pour l'audiovisuel en Europe ?

MARDI
4 NOVEMBRE
2003

ORGANISÉES ET PRESIDÉES PAR

**PATRICE MARTIN-LALANDE**
Député de Loir-et-Cher
Rapporteur spécial de la Commission
des finances pour la communication

SOUS LE HAUT PATRONAGE
ET EN PRÉSENCE DE

**JEAN-JACQUES AILLAGON**
Ministre de la Culture
et de la Communication
**VIVIANE REDING**
Membre de la Commission européenne,
Responsable de l'Éducation et de la Culture

**8H30** ENREGISTREMENT DES CONGRESSISTES

**9H00** ACCUEIL DES CONGRESSISTES

**Patrice MARTIN-LALANDE,** député de Loir-et-Cher, rapporteur spécial de la Commission des finances pour la communication

**9H15** OUVERTURE DES RENCONTRES

## BILAN DE LA DIRECTIVE "TÉLÉVISION SANS FRONTIÈRES"

**Viviane REDING,** membre de la Commission européenne, responsable de l'Éducation et de la Culture

**9H35** **Michel ROCARD,** ancien Premier ministre, député européen, président de la Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des sports du Parlement européen

**10H00** TABLE RONDE 1

## AUDIOVISUEL EUROPÉEN : UNE VISION, UN PROJET

- Pour préserver l'intérêt commun des producteurs, diffuseurs, distributeurs et consommateurs, quelles modalités faut-il mettre en œuvre pour favoriser le bon usage concurrentiel des droits exclusifs sur les programmes ? Selon quelles modalités techniques et juridiques doit-on garantir l'accès aux événements d'importance majeure ?
- Dans le cadre de l'élargissement, quelles politiques de soutien faut-il concevoir pour favoriser la création et la diffusion d'œuvres européennes ?
- Quel contenu la notion d'œuvre européenne doit-elle recouvrir ? Faut-il élargir ou restreindre son acception ?
- Comment le numérique peut-il favoriser le développement de nouveaux contenus ?
- Les diffuseurs prennent-ils suffisamment en compte l'exigence de protection des mineurs ? Faut-il envisager le développement de nouveaux outils de contrôle pour la garantir ?
- Alors que de nouvelles formes de publicité apparaissent, comment garantir la stricte séparation des contenus publicitaires et rédactionnels ?
- Dans un cadre de plus en plus concurrentiel, faut-il redéfinir les missions des entreprises audiovisuelles de service public ?
- Est-il légitime de favoriser la création de chaînes publiques d'information européennes à vocation internationale ?

**INTERVENANTS**

**Bruno CHETAILLE,** président-directeur général de TDF

**Jérôme CLEMENT,** président de ARTE

**Christian KERT,** député des Bouches-du-Rhône

**Roy PERRY,** député européen, membre de la Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des sports du Parlement européen

**Alain SEBAN,** directeur du Développement des médias

**Marc TESSIER,** président-directeur général du groupe France Télévisions

**2H30** DÉJEUNER

**14H30** OUVERTURE DE L'APRÈS-MIDI

**Jean-Jacques AILLAGON,** ministre de la Culture et de la Communication

**14H50** TABLE RONDE 2

## POUR UN SECTEUR AUDIOVISUEL EUROPÉEN COMPÉTITIF

- Face aux attitudes protectionnistes des États-membres, comment le cadre juridique européen de l'audiovisuel peut-il garantir la protection des cultures tout en limitant "la culture de la protection" ?
- Sur le modèle du secteur des télécommunications, faut-il inverser la logique de la régulation actuelle pour privilégier la régulation des marchés et laisser au droit de la concurrence le contrôle des règles de concentration ?
- Dans quelle mesure l'ouverture de la publicité à des secteurs jusqu'à présent interdits peut-elle permettre le développement des télévisions locales ? Peut-on accompagner leur émergence tout en garantissant une répartition équilibrée des recettes publicitaires entre les différents médias ?
- Dans la perspective d'une harmonisation des politiques audiovisuelles, comment définir la répartition des compétences entre le Comité de contact et les autorités nationales de régulation ?
- TV ADSL, Video on demand, cinéma sur Internet : les nouvelles technologies de diffusion relèvent-elles de la politique audiovisuelle ou de la politique de la société de l'information ?
- Risques et opportunités des groupes audiovisuels intégrés : le secteur audiovisuel européen doit-il renforcer ce modèle économique pour garantir sa compétitivité ?

**INTERVENANTS**

**Giuliano BERRETTA,** président et CEO de Eutelsat SA

**Georges BONOPERA,** directeur général des chaînes TMC et Voyage

**Louis de BROISSIA,** sénateur de la Côte-d'Or

**Claude CHENE,** directeur général adjoint, Direction générale de la Concurrence, Commission européenne

**Ruth HIERONIMY,** députée européenne, membre de la Commission de la culture, de la jeunesse, de l'éducation, des médias et des sports du Parlement européen

**Ferdinand KAYSER,** président et CEO de SES ASTRA

**David KESSLER,** directeur général du Centre national de la cinématographie

**Didier MATHUS,** député de Saône-et-Loire

**17H00** CLÔTURE DES RENCONTRES
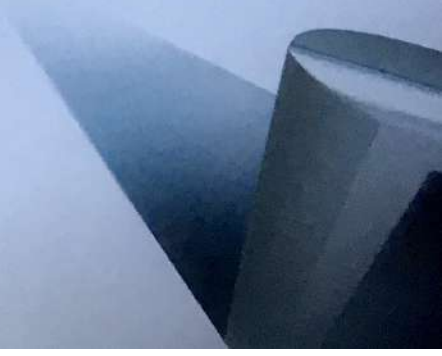
**Patrice MARTIN-LALANDE,** député de Loir-et-Cher, rapporteur spécial de la Commission des finances pour la communication